

Aide-mémoire pour la préparation d'une animation scolaire

	Point d'attention	Parti pris des Archives de la Ville de Lausanne (AVL) en 2019-20 pour leur animation intitulée « Ce que nous raconte le premier plan de Lausanne »	Commentaire
1	Motivation(s) But(s) Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Faire venir et entrer les jeunes dans la salle de lecture des Archives ; - Leur faire rencontrer un professionnel (mais pas de présentation du ou des métiers des Archives) ; - Leur faire comprendre ce que sont les archives ; - Leur faire découvrir des originaux ; - Leur faire appréhender la variété des sources ; - Les faire travailler/participer à la lecture des sources (analyse diplomatique) ; - Leur transmettre des connaissances sur ce qu'est la Ville aujourd'hui, donner du sens à ce qu'ils connaissent déjà ; - Leur montrer la disponibilité d'un service public ; - Les encourager à revenir pour toute recherche à caractère historique. 	<p>Les objectifs des AVL s'ajoutent ou précisent les objectifs poursuivis par le programme des activités culturelles à la Ville qui peuvent se résumer ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire découvrir les arts vivants - élargir l'horizon scolaire ; - développer un sens critique - stimuler l'imaginaire ; - éveiller des émotions et la notion de plaisir ; - tout simplement entrer dans une salle de spectacle ; - De manière générale, la culture doit favoriser la cohésion sociale et citoyenne, elle doit devenir un instrument de réflexion ; <p>Et pour les « découvertes » en particulier:</p> <ul style="list-style-type: none"> - découverte d'un patrimoine ; - qualité de l'expérience commune ; - apport de connaissances nouvelles- <p>Plus les objectifs sont ciblés, plus le niveau de réussite ou le succès est mesurable.</p>

	Point d'attention	Parti pris des Archives de la Ville de Lausanne (AVL) en 2019-20 pour leur animation intitulée « Ce que nous raconte le premier plan de Lausanne »	Commentaire
2	Niveau d'investissement de l'archiviste	Temps de préparation : conception de l'animation, choix des documents et reproduction, recherches documentaires, etc. + Conduite de l'animation (préparation de la salle, sortie des originaux, etc.). Pour le nombre et la durée de l'animation elle-même, voir points 6 et 9. Les AVL ne s'occupent pas de communiquer leur offre aux enseignant-e-s et de gérer les inscriptions. Voir point 10	Pour le temps de préparation, minimum 2 jours de travail si on se donne le temps de chercher un sujet neuf, d'explorer des fonds peu ou mal connus, de rechercher de l'information pour documenter le propos au-delà des documents à analyser. Le temps à consacrer pour une reproduction des documents de qualité n'est pas à négliger et peut impliquer d'autres collaborateurs ou partenaires.
3	Sollicitation de l'enseignant-e	Sollicitation à minima compte tenu de la nature de l'offre « Découverte » dans le programme des activités culturelles de la Ville	Les enseignant-e-s susceptibles d'être intéressé-e-s sont-ils prêts à s'investir pour préparer l'animation avec l'archiviste et/ou leurs classes ? A priori, moins les enseignant-e-s sont sollicité-e-s, plus elles et ils sont prêt-e-s à participer à une animation.
4	Lien avec le programme scolaire	Oui, mais de manière générale et tacite. ¹ Un lien n'est pas explicitement fait dans le texte de présentation de l'animation.	Jusqu'où est-il souhaitable/nécessaire de proposer une animation en lien avec le programme scolaire ? Faut-il l'explicitier dans la présentation de l'animation ? Si l'offre répond précisément à un ou des éléments du programme, autant le faire valoir.

¹ Extraits du [Plan d'étude romand](#) jugé pertinents pour les cycles 2 et 3 pour ce qui concerne :

1) méthode d'enseignement et période historique :

	Point d'attention	Parti pris des Archives de la Ville de Lausanne (AVL) en 2019-20 pour leur animation intitulée « Ce que nous raconte le premier plan de Lausanne »	Commentaire
5	Format de l'animation	Analyse d'un document (copie) sur la base d'un échange avec l'archiviste sous la forme de questions-réponses + Présentation de quelques documents originaux en lien avec le document principal.	Le format privilégié par les AVL vise à se rapprocher d'un itinéraire pédagogique tel que décrit par Xavier Laubie dans son article « Les itinéraires pédagogiques » paru dans <i>La valorisation des archives : une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels</i> en 2012. Un autre format testé relève du jeu (jeu d'équipe pour répondre à des questions, jeu de rôle à minima).

Au cycle 2, l'objectif d'Histoire parcourt les périodes allant de la Préhistoire à aujourd'hui, mais en s'intéressant avant tout à la vie quotidienne et à l'organisation de la société ; le travail sur documents est amorcé. La spécificité du cycle 3 est de revenir sur ces périodes en considérant les sociétés de façon plus conceptuelle et grâce à des catégories d'analyse plus élaborées (dimensions sociale, économique, politique,...). Par commodité et selon l'usage, les temps historiques ont été découpés en trois tranches attribuées aux trois années du cycle 3 (9e année : Antiquité et Moyen Age, 10e année : De la Renaissance à 1914, 11 année : 20 et 21e siècles); l'histoire cherchant à comprendre les évolutions des sociétés, il demeure important de considérer ces bornes chronologiques avec souplesse et de faire des liens entre les périodes ou avec le présent, selon les opportunités ou les questions que se posent les élèves. Chaque période est mise à profit pour travailler deux catégories d'objectifs :

- une initiation aux démarches historiennes permet à l'élève de découvrir comment reconstruire le passé, et, en même temps, d'identifier quelques limites de cette entreprise et d'en reconnaître certains pièges ; en passant par l'utilisation de divers documents et traces du passé pour documenter une problématique et pour construire une compréhension et une interprétation des faits, il engage l'élève à considérer l'histoire comme une enquête ;
- une étude de l'organisation des sociétés lui permet d'identifier les grands changements et les permanences en caractérisant notamment leurs dimensions sociale, économique, politique, culturelle et religieuse.

Les apprentissages de démarches historiennes et ceux liés à l'étude des permanences et changements dans l'organisation des sociétés sont à appliquer sur les thèmes traités (ceux proposés et/ou d'autres thèmes retenus au niveau de la classe, de l'établissement ou du canton). Privilégier le recours aux traces, aux sources, aux représentations, aux récits et aux mythes locaux et régionaux.

2) thème

Thème transversal sur les trois années du cycle : L'histoire d'une ville romande.

	Point d'attention	Parti pris des Archives de la Ville de Lausanne (AVL) en 2019-20 pour leur animation intitulée « Ce que nous raconte le premier plan de Lausanne »	Commentaire
6	Nombre de classes	8 classes à 8 dates différentes	On vise un « retour sur investissement » entre les ressources investies pour la préparation de l'animation et le nombre d'élèves reçu-e-s, en tenant également compte du facteur répétition et risque de lassitude de la part de l'archiviste qui conduit l'animation.
7	Degré / âge / voie	10 ^e -11 ^e / 13-15 ans / Toutes les voies	On peut proposer des animations à des plus jeunes pour autant que l'on adapte leur contenu et leur forme au niveau de connaissances et de capacité de concentration qu'elles requièrent de la part des élèves. Aucune discrimination n'est souhaitable au niveau des voies.
8	Lieu	Salle de lecture des Archives, impossible de montrer toute ou partie des dépôts à des classes (exiguïté des espaces mal éclairés, peu chauffés, sécurité des collections).	Une visite des dépôts est souhaitée ou attendue par un nombre non négligeable d'enseignant-e-s. Il convient donc d'être clair sur l'inclusion ou non de cet élément.
9	Durée, horaire	1h15, de 10h30 à 11h45	1h15 + les déplacements pour la classe correspond environ à deux périodes d'enseignement et représente un maximum en matière de concentration exigée par les élèves, compte tenu de la forme de l'animation retenue.

	Point d'attention	Parti pris des Archives de la Ville de Lausanne (AVL) en 2019-20 pour leur animation intitulée « Ce que nous raconte le premier plan de Lausanne »	Commentaire
10	Publicité, communication, inscription	Publicité via le Programme des activités culturelles de la Ville, inscriptions gérés par la Coordinatrice du programme au sein du secrétariat de la Direction enfance, jeunesse et quartiers de la Ville.	
11	Accueil	En principe, une personne au secrétariat des Archives en sus de l'archiviste qui conduit l'animation, pour la gestion des appels de dernière minute ou la réception des groupes en avance.	
12	Préparation préalable de la classe, matériel préalable à l'animation	L'archiviste transmet à l'enseignant-e responsable, deux semaines avant l'animation, une fiche synthétique présentant l'institution en matière de missions et d'organisation. L'enseignant-e est invité-e à partager ces informations avec sa classe pour introduire et préparer ses élèves à la découverte (qui n'inclut pas une visite des coulisses des archives).	
13	Reproduction de documents pour l'animation	Un seul document imprimé en couleur sur papier épais et laminé en 25 exemplaires.	Un bon parti pour éviter de faire des photocopies avant chaque accueil de classe.
14	Matériel pour poursuivre l'animation en classe	Pas cette fois.	Contrôle a minima des connaissances reçues sous la forme d'un QCM ou dossier des documents vus durant l'animation par exemple.

	Point d'attention	Parti pris des Archives de la Ville de Lausanne (AVL) en 2019-20 pour leur animation intitulée « Ce que nous raconte le premier plan de Lausanne »	Commentaire
15	Budget	Impression et laminage du document réalisé à l'externe.	Dans le passé, petit budget pour la location d'éléments de costumes dans le cadre d'un jeu de rôle a minima.
16	Retour des élèves, de l'enseignant-e	Non formalisé mais souhaité et encouragé oralement avant/après l'animation. Nombre d'élèves reçus enregistré.	Un retour formalisé serait souhaitable mais exige de prendre du temps sur le temps de présentation déjà court en regard des objectifs poursuivis.
17	Fréquence du renouvellement de l'offre	Offre renouvelée tous les 2 ans.	Renouveler l'animation tous les 2 ans permet non seulement de rester attractif auprès de tous les enseignant-e-s, mais aussi à l'archiviste d'approfondir sa connaissance des fonds, et lui évite le risque de souffrir de la répétition.

Cet aide-mémoire souhaitant être exhaustif, n'hésitez pas à transmettre vos commentaires en vue de l'améliorer à charline.dekens@lausanne.ch. Merci d'avance !